

## QUELLES LIMITES A L'AMENAGEMENT D'UN SITE ?



ONF ET OPERATIONS D'AMENAGEMENT POUR  
L'ACCUEIL DU PUBLIC EN MILIEU NATUREL

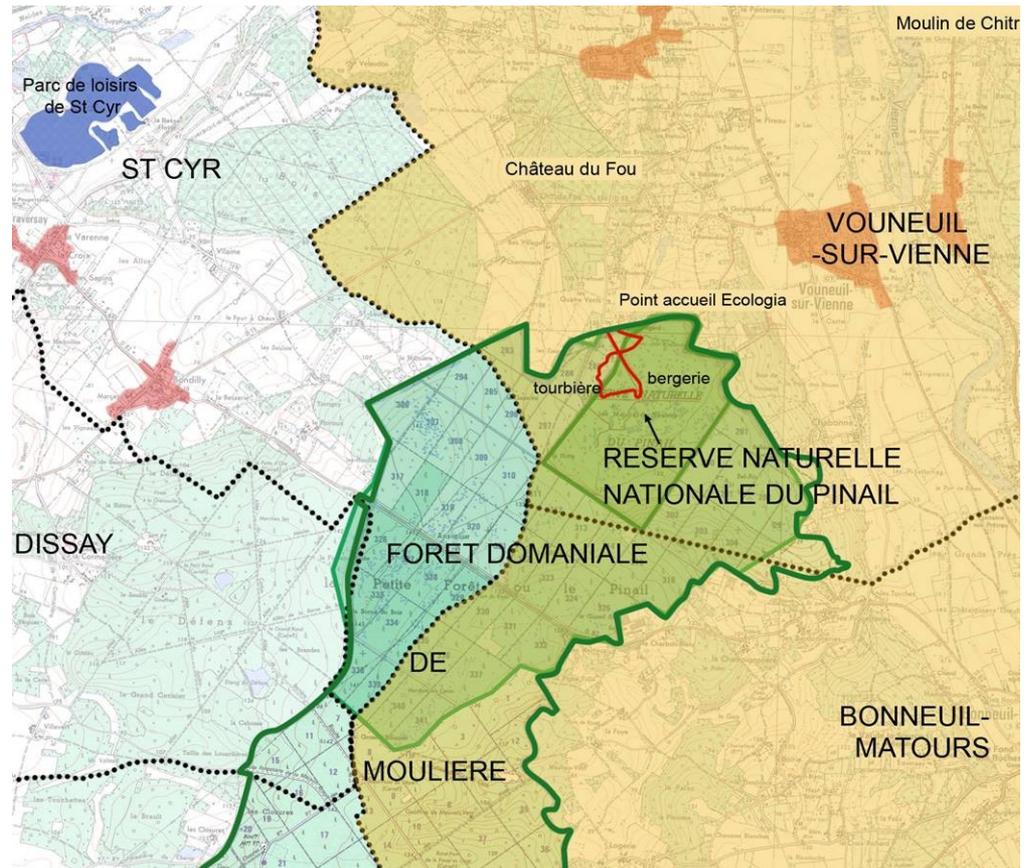
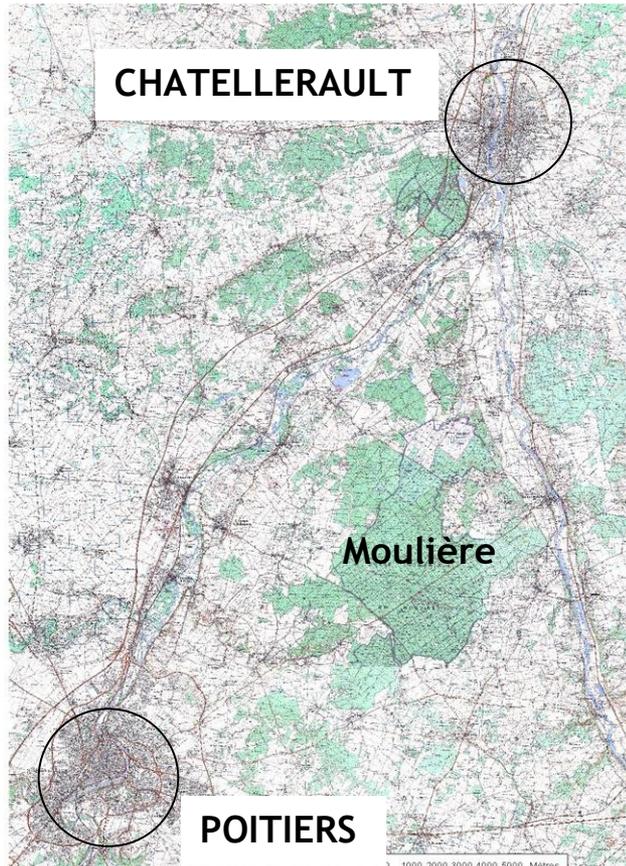
DE L'ETUDE DE FAISABILITE ....

**L'exemple du Pinail**

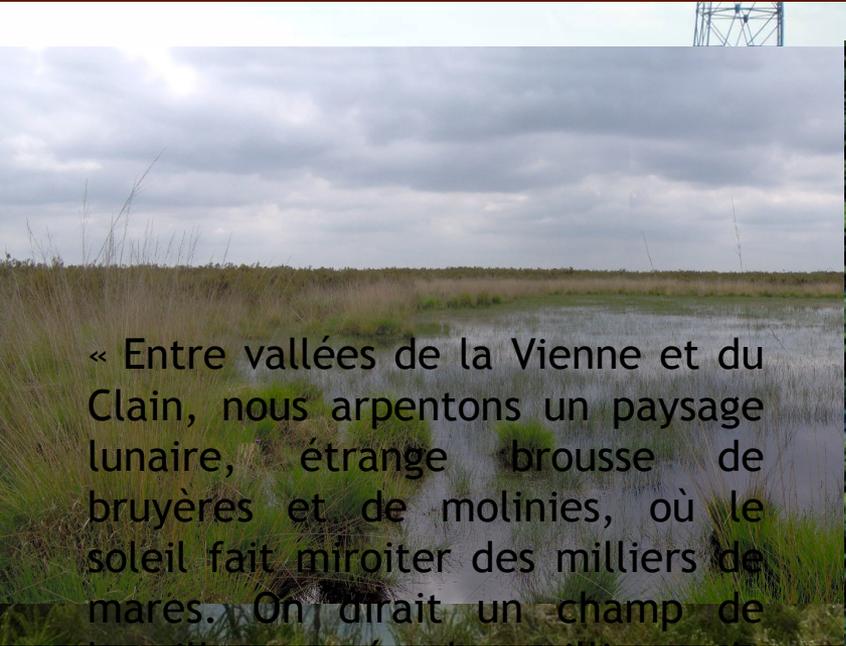
... A LA REALISATION

## Situation et contexte

Département de la Vienne,  
Région Poitou-Charentes



# AMENAGEMENT SITE DU PINAIL



©Bernard Liégeois/LPO Vienne

« Entre vallées de la Vienne et du Clain, nous arpentons un paysage lunaire, étrange brousse de bruyères et de molinies, où le soleil fait miroiter des milliers de mares. On dirait un champ de bataille troué de milliers de bombes.

C'est que, depuis mille à deux mille ans, on a extrait de ce plateau argileux, le Pinail, d'innombrables dalles en silex: les fameuses meulières à moulins. »

Maurice Soutif



©Michel Stanger/LPO Vienne

Une phase de diagnostic essentielle, car elle permet d'identifier tous les facteurs impactants, notamment:

## Les contraintes réglementaires

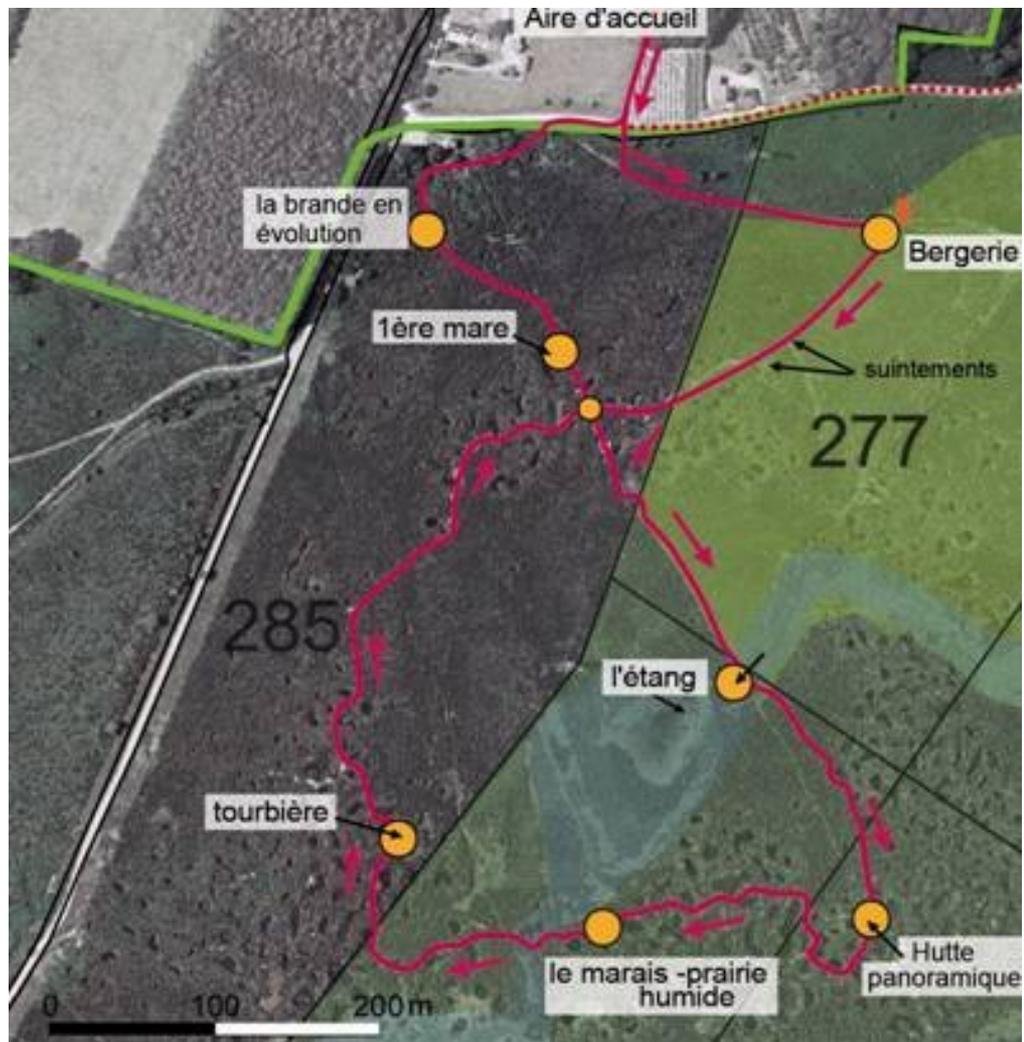
- ✓ Les Inventaires (ZNIEFF et ZICO) et les réglementations (Natura 2000, Réserve Naturelle Nationale, POS...)
- ✓ Le plan départemental de protection des forêts contre les incendies (P.D.P.F.C.I.)

Accessibilité des sentiers aux véhicules de secours rendue plus incontournable du fait du risque incendie fort :

Pour les sentiers non accessibles à tous en milieu naturel : pas de réglementations ou d'obligations à priori mais des précautions à prendre malgré tout.

Pour les sentiers accessibles aux PMR en milieu naturel : La réglementation est plus contraignante:

- ✓ sentier facilement accessible aux engins de secours,
- ✓ sentier proche des axes de circulation ou création d'accès latéraux rejoignant le sentier découverte



Une phase de diagnostic capitale car elle permet d'identifier tous les facteurs impactants, notamment:

## Les contraintes réglementaires et techniques

### ✓ L'accessibilité aux PMR

- largeur minimale de 1.40m pouvant être réduite à 1.20m s'il n'y a aucun mur ou obstacle de part et d'autre du chemin
- pente ne dépassant pas 4%  
ou pente de 5% : nécessité d' un palier tout les 10m  
ou pente de 8% n'excédant pas 2 m.



Associées à des contraintes naturelles fortes





## Associées à des contraintes naturelles fortes





## Associées à des contraintes naturelles fortes



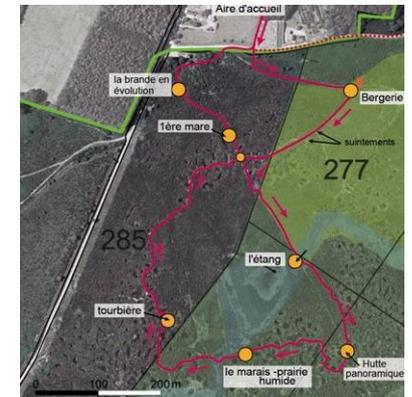
## Les grandes lignes du projet retenu:

Rendre le site plus accessible en utilisant l'emprise actuelle  
Aménager des stations de découverte

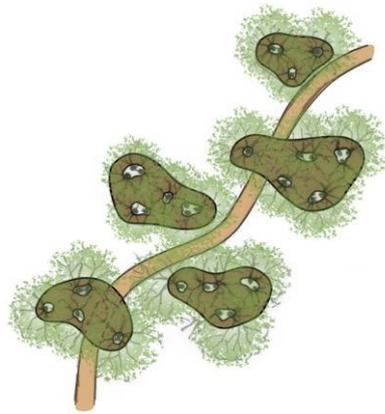
### *La Pierre couchée*



### *Le Lac*



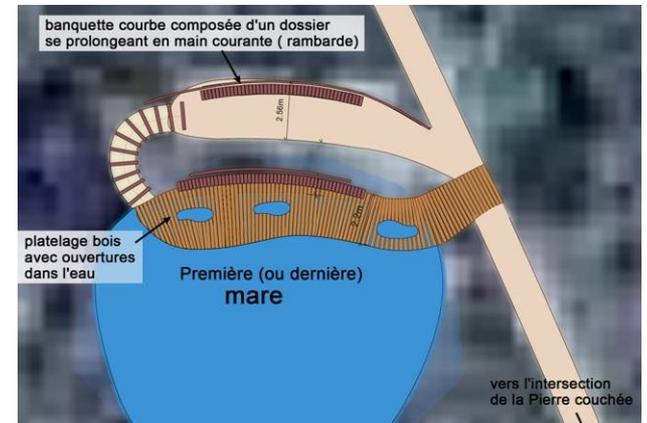
## *La lande évoluée*



## L'observatoire panoramique ou promenade suspendue



## La mare :



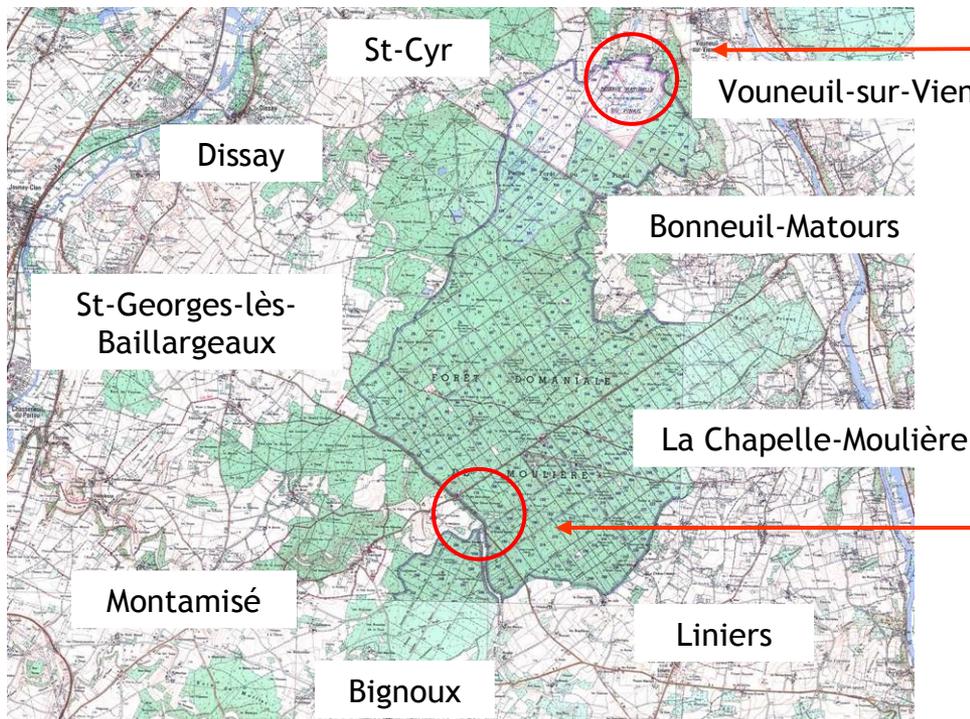
Enfin...la réponse retenue pour l'accessibilité aux PMR



Joëlettes

Par ailleurs,

Une réponse plus complète est apportée à l'accessibilité de la Forêt de Moulière par les PMR: une réflexion menée à plus grande échelle avec les collectivités, le projet de territoire Forêt de Moulière



Le Pinail:  
Site d'accueil dans un milieu naturel remarquable

Le Grand Recoin:  
Pôle d'accueil en forêt accessible à tous

## Notre nouvel objectif:

- Réappropriation du territoire « La Moulière »
- Elaborer ensemble un projet de territoire (« La Moulière » dans le SCOT?)
- Elaborer ensemble un schéma global d'accueil du public: passer d'acteurs du territoire passifs et non satisfaits à une participation active et responsable
- 2 sites d'accueil, un schéma de randonnées à l'échelle du territoire
- une structure porteuse apportant un financement propre, et reconnue comme porteur de projet
- Développer un projet ambitieux avec des moyens de gestion et d'entretien
- Travailler en amont du projet avec tous les acteurs dans le cadre de projets multiples à l'échelle du territoire avec des enjeux environnementaux, économiques et sociaux et pas seulement avec un approche équipement



ONF ET OPERATIONS D'AMENAGEMENT POUR  
L'ACCUEIL DU PUBLIC EN MILIEU NATUREL

DE L'ETUDE DE FAISABILITE, ...

..., A LA REALISATION

**L'exemple des Chemins de Bellevue**



5 et 6 Mars 2009

## Situation et contexte

Alpes de Haute Provence  
Bassin Aix/Marseille



L'objectif initial:  
Aménagement d'un cheminement accessible à tous, en milieu naturel (forêt domaniale), sur le bassin Aix/Marseille  
Implantation à définir

## Les facteurs de choix du site

- ✓ Point de départ facilement accessible en véhicule
- ✓ Intérêt de l'itinéraire (paysage, forêt)
- ✓ Possibilité de créer une ou plusieurs boucles avec une faible pente en long
- ✓ Faible pente en travers pour limiter l'impact paysager de l'ouvrage

**Forêt Domaniale de Pellicier**



## La réalisation

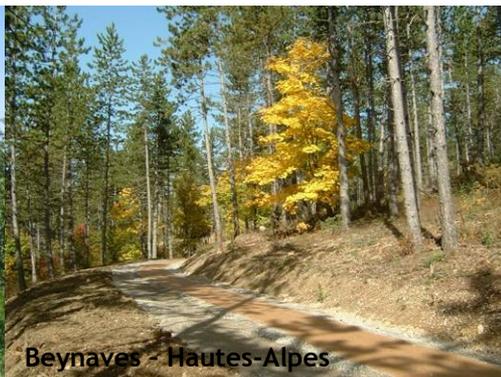


**Un équipement en cours de labellisation Tourisme Handicap pour les handicaps physiques, visuels, auditifs et mentaux**

**2 boucles, 1600 mètres, pente maximum 3%, fil d'ariane**



Saffres - Côte d'or



Beynaves - Hautes-Alpes



Rambouillet - Yvelines



Rambouillet - Yvelines



Rambouillet - Yvelines



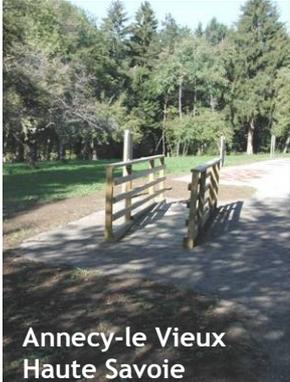
Beynaves - Hautes-Alpes



Saffres - Côte d'or



Ile de Ré - Charente-Maritime



Anney-le Vieux  
Haute Savoie



Rambouillet



Ile de Ré



Les chemins de Bellevue  
Alpes de Haute Provence



Rambouillet